

Genappe

Éditeur responsable : Gérard Couronné 3, Espace 2000 - 1470 Genappe

Les Quatre-Bras, une bataille capitale

On va beaucoup parler, ces prochains mois, de la Campagne de Belgique, des combats de juin 1815. Et surtout de celui du 18 juin. Mais parfois, il est bon de rappeler, à la veille des cérémonies du bicentenaire de Waterloo, que d'autres lieux, d'autres sites, d'autres villages ont été marqués à jamais, par cette campagne historique. Car notre commune, aussi, a vécu un moment-clé de

cette campagne, menée par Napoléon. Stratégiquement, plusieurs historiens estiment que la Bataille des Quatre-Bras, a permis la victoire alliée de Waterloo, car le lendemain, informé de la défaite de Blücher, Wellington opéra un retrait stratégique vers Mont-Saint-Jean, au nord de Waterloo, où sera livrée, le 18 juin 1815, l'ultime bataille de la campagne et de l'empereur français.

Le 24 avril nous avons eu l'honneur de réinaugurer ce monument restauré pour les célébrations du 200^e anniversaire de la bataille de Waterloo.

Discours prononcé par le Bourgmestre sur le site de la Ville : www.genappe.be

Photo de gauche à droite : Monsieur Bernard Valero, Ambassadeur de France - Monsieur Gérard Couronné, Bourgmestre - Monsieur Eckart Cuntz, Ambassadeur d'Allemagne.

En 1964
Tonia était aux
Quatre-Bras

en page 2

Toute une
histoire pour
2 violons

en page 2

Des bois
sans
hors-la-loi

en page 4

Découvrez
les citoyens de
demain

en page 7

Philomène aime
bien boire
un p'tit coup

en page 12





Un printemps aux couleurs des Quatre-Bras

Comme annoncé, le second volet du thème Les Quatre-Bras de Baisy-Thy vient de sortir de presse: après avoir abordé les facettes plus festives (dancings, restaurants, courses cyclistes, etc.) dans la 1^{ère} partie, ce fascicule se tourne vers le patrimoine rural (maisons et fermes) et la genèse de ce célèbre carrefour, en remontant le cours de l'Histoire de plusieurs siècles.

Les Quatre-Bras de Baisy-Thy (1^{ère} et 2^e parties) donnent un avant-goût du document spécialement édité à l'occasion de l'exposition qui se tiendra du 12 au 27 juin 2015 à l'Espace 2000 (hôtel de ville): à travers cette exposition, divers types d'anciens

documents et objets permettront de revisiter entièrement l'histoire du site des Quatre-Bras, de ses origines à nos jours. Toujours dans le cadre de cet événement, la Baisythoise organisera un après-midi spécial «Dancing des 4 Bras» le 21 juin 2015 à la place d'Hattain (Baisy-Thy). Le Lothier roman 2015-1 Les Quatre-Bras de Baisy-Thy (2^e partie): 8€.

Renseignements
Exposition Les Quatre-Bras de Baisy-Thy, du 12 au 27 juin 2015 à l'Espace 2000 (entrée gratuite). Cercle d'histoire et d'archéologie du pays de Genappe 067/78.05.03 annedg13@gmail.com

Les journées wallonnes de l'eau à Houtain: un beau succès!

Malgré un temps maussade bien de chez nous, une bonne vingtaine de volontaires se sont attaqués au grand nettoyage de printemps de l'étang d'Houtain-le-Val, le 28 mars dernier.

De nombreux jeunes, en particulier de «L'Envol» ont dégagé la Fontaine Mayaux des bois morts qui l'encombraient. Tandis que des adultes de Houtain et d'ailleurs se sont relevés les manches pour sortir meubles, fûts... de l'eau; pour ramasser cannettes, plastiques... sur les berges et les sentiers proches. De quoi remplir (malheureusement) sans difficulté le camion communal. Ces déchets seront triés par le service travaux avant d'aboutir dans la filière adéquate. Espérons que les usagers respecteront le travail accompli.

Belle collaboration entre le contrat de rivière Dyle, la ville de Genappe, le quartier Coquibus, Natagora et Environnement-Dyle. Cerise sur le gâteau: le contrat de rivière finance l'installation d'un banc à côté de la Fontaine Mayaux!

Renseignements

Environnement-Dyle - Michèle Fourny
environnement.dyle@gmail.com
0477/43.16.78



Concert de latin jazz

Comme chaque année à cette période et à l'invitation de l'harmonie du «Renouveau Musical de Genappe», la grande formation de jazz «Odyssey For Friends Big Band» nous revient pour nous présenter son nouveau programme.

Après avoir remporté un vif succès l'année passée avec un programme dédié à la musique de Glenn Miller et avoir donné de nombreux concerts, à travers toute la Belgique, en commémoration de la libération et de la fin de la Deuxième Guerre mondiale, cet ensemble vous propose cette année un concert consacré au jazz latino-américain intitulé «The Colors Of Latin Jazz»

Le Latin Jazz, expression anglaise, est le nom donné à la musique qui combine des rythmes latino-américains avec des harmonies de jazz des États-Unis. Les deux catégories principales en sont le latin jazz brésilien et le latin jazz afro-cubain.

Ce big band, composé de 17 musiciens et d'une chanteuse, vous plongera donc dans les rythmes endiablés de la salsa, samba, rumba, bossa-nova... et autres cha-cha-cha tout au long de cette soirée qui promet d'être haute en couleur.

Renseignements

Samedi 30 mai à 20h
Salle St Martin, Grand Route n° 15 à Ways.
Entrée: 8€ - de 12 ans: gratuit
Information et réservation:
0476/93.95.04
www.odysseyforfriends.be



Dans les ruines de Villers-la-Ville

Le PAC de Genappe vous propose d'assister à l'avant-première de la nouvelle production de Del-Diffusion, dans les ruines de l'abbaye de Villers, un grand classique de Molière; toute la gamme des effets comiques y est utilisée: farce, quiproquos, comique de caractères et de mœurs, cocasseries, supercheries ou encore comique de gestes et de mots. Le génie de Molière est d'unir toutes ces sources de comique en les dosant, en mettant l'accent tour à tour sur l'une ou l'autre, et, l'air de rien, d'en faire un petit chef-d'œuvre, considéré comme une anthologie complète et parfaite de son art comique.

Cette année encore, le PAC de Genappe bénéficie d'un tarif préférentiel uniquement pour la représentation du 14 juillet à 21h.

Renseignements

Adultes: 26€ (au lieu de 36€)
Étudiant -25 ans: 20€ (au lieu de 30€)
Les réservations seront clôturées le 10 juin. Nous invitons les personnes intéressées à réserver par e-mail: info.pacage@gmail.com ou: 0495/61.0.107 et 067/7725 73. La réservation sera définitive dès que la somme correspondant au nombre de places réservées arrivera sur le compte de l'ASBL BE27 0682 4 696 667.

Un été créatif

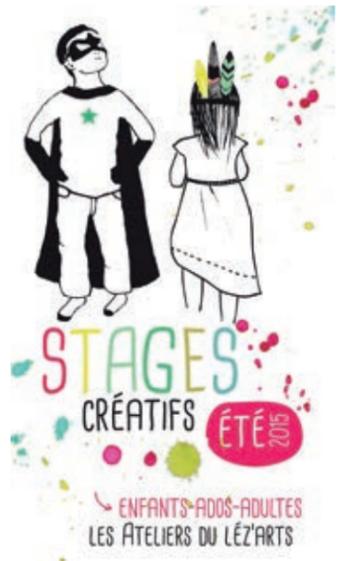
Cet été, aux Ateliers du Léz'arts, vous aurez la chance de croiser des Indiens, des chevaliers, des princesses, des superhéros, des animaux, des clowns.. Deux mois de stages riches et variés pour tous les âges et toutes les envies!

Vous avez entre 4 et 99 ans et vous avez envie d'en savoir plus?

Rendez-vous sur notre site: www.lesateliersdulezarts.be ou contactez-nous par téléphone ou par e-mail (067/44.39.44 - cecgenappe@gmail.com)

Renseignements

Rejoignez-nous! Il se passe toujours quelque chose aux Ateliers du Léz'arts.
Rue de Bruxelles 38
1470 Genappe.



Deux demi-finalistes du Concours Reine Elisabeth à Glabais

Écrire au sujet d'un concert dont on ne connaît ni les interprètes ni le programme semble une gageure. Pour la 7^e année, en accord avec les organisateurs du Concours Musical International Reine Elisabeth de Belgique, nous inviterons deux demi-finalistes pour un récital dans notre église: l'occasion pour eux de prêter un concert avant même que ne commencent les épreuves de finale.

C'est chaque fois, pour nous, un très grand plaisir de découvrir ces jeunes talents qui pour atteindre ce niveau ont déjà dû faire preuve d'une compétence hors du commun. C'est aussi pour nous l'occasion d'apprécier la qualité de ces musiciens, sans a priori, sans idée préconçue.

Je ne peux m'empêcher de comparer ces concerts «surprise», à la dégustation à l'aveugle de grands crus. «On n'a pas d'avis sans avoir goûté», disait un professeur d'œnologie, soucieux d'éviter que ses élèves deviennent des buveurs d'étiquettes. C'est débarrassé de toute influence médiatique que nous allons pouvoir apprécier le talent de ces jeunes musiciens, déjà présélectionnés, mais non encore étiquetés.

Au fond, le seul acteur actuellement connu pour ce concert, c'est le violon. Quelque 80 pièces de bois d'essences diverses (épicéa, érable, ébène, buis, palissandre, alisier...) assemblées uniquement par collages et emboitements constituent cette merveille de sonorité.

L'instrument a, bien sûr, évolué au cours des siècles, mais il est remarquable que des violons de plus de 300 ans servent encore de référence pour les luthiers. Bien qu'il y ait des tentatives de faire évoluer la forme, ou la matière, on en revient généralement au modèle qui n'a guère changé depuis près de cinq siècles: celui mis au point dans la ville italienne de Crémone, par la lignée de luthiers Amati, puis

par leurs disciples Andréa Guarneri et surtout Antonio Stradivari (mort en 1737) dont la renommée surpasse aujourd'hui celle de tous les autres luthiers crémonais.

A la fin du XVIII^e siècle, ces violons vont devenir la référence absolue pour l'ensemble de la lutherie européenne. Si les luthiers actuels atteignent des niveaux de qualité comparables, voire supérieurs, les violons anciens italiens n'en demeurent pas moins des instruments exceptionnels. Au cours de leur longue existence, ils ont été restaurés, analysés, ont changé plusieurs fois de propriétaire, ont parcouru le monde. Leur cote n'est pas seulement affaire d'argent, mais a aussi un côté sentimental qui fait qu'un violoniste auquel on donne un stradivari sera encouragé à se surpasser, et c'est peut-être là que réside son secret.

Le violon a rencontré un grand succès partout dans le monde étant donné sa versatilité, sa petite taille et son poids minime. Il a non seulement réussi à intégrer des musiques savantes, mais il a aussi réussi à supplanter des vièles traditionnelles. Il a également suscité une nouvelle attitude des musiciens folkloriques face à la musique écrite. Il a été un trait d'union entre les diverses classes sociales en Europe notamment, où les Tziganes par exemple faisaient le lien entre bourgeoisie et paysannerie. Il a été modifié, adapté, transformé, tant dans sa structure que dans son jeu ou sa tenue, mais il est resté identique et authentique à lui-même finalement.

Hubert Frissaer

Renseignements

Musique à Glabais
Le 24 mai 2015 Église Saint-Pierre, Glabais à 17h
Réservations: Hubert Frissaer
067/77.10.51 ou 0475/63.96.01
hubert.frissaer@gmail.com
Places en prévente: 14€, sur place: 16€



L'amour en Vers

Deux jours de festival

Dans quelques jours, l'Amour en Vers prend ses quartiers à la Ferme de la Baillerie à Bousval. Un cadre bucolique pour un festival soucieux de l'écologie qui se déroule entièrement sans électricité: concerts acoustiques, site éclairé aux lampions, frigo du bar en ossature bois isolée, micro chant alimenté par un vélo...

Venez vous en mettre plein les oreilles, avec Cédric Gervy, Marie Noire, Sega, Raoul et Les Caricoles, Tomperlipopette, Dexter, Ôm, Sébastien Duthoit, Guillaume Ledent... et plein la vue avec les spectacles de rue par Les Majors, Fakiratus et la cie Scraboutcha.

À la création et aux commandes de L'Amour en Vers depuis 10 ans, l'ASBL «l'R de rien» fait cette année ses adieux au festival et passe les clés au collectif des MJ du BéWé. Déjà partenaire de longue date, le collectif en reprend les rênes dans le cadre de son label MJ Verte.

Le projet «MJ Verte», ce sont des expérimentations et projets durables menés par les 10 Maisons de jeunes du Brabant wallon en faveur de l'éducation citoyenne des

jeunes à l'environnement: création de potagers, production de jus de pommes et bières «maison», fabrication d'une éolienne, de meubles en carton, construction en terre-paille, atelier récup...»...

Certaines de ces initiatives seront présentées au public le samedi lors d'ateliers ouverts: réparation et entretien de vélos, fabrication de meubles en carton, d'instruments de musique, d'une forge mobile, construction d'un système d'aquaponie...

Une organisation de l'ASBL «l'R de rien» et du Collectif des Maisons de jeunes du Brabant wallon, en collaboration avec la Fédération des Centres de jeunes en Milieu populaire et le Centre culturel du Brabant wallon.

Renseignements

15 mai dès 20h et le 16 mai 2015 dès 13h. Dans la prairie en contrebas de la ferme de la Baillerie. Entrée par le chemin du Grand Arbre, 1470 Bousval. Entrée gratuite - Artistes défrayés au chapeau.

Infos: www.lrderien.be



Impression digitale

Affiches, photos, flyers, brochures, rapports, magazines, dépliants, cartes postales et aussi scans.

cellules-grises.be

Contact: Florence Teuwen 0495/60.65.18 - 067/79.11.36

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Prêts – Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail: assurances.gilson@portima.be
www.gilson-andre.axa-banque.be
www.assurancesgilson.be



Services bancaires

CBFA : 014169 AcB

Le mot du Bourgmestre



En mai, fais ce qu'il te plaît... Oui, mais! Avec l'arrivée des beaux jours, je souhaite attirer votre attention sur notre Règlement général de Police administrative (RGPA) que vous pouvez consulter sur le site internet de la Ville. Ce règlement vise avant tout notre sécurité et la simplification de notre vie quotidienne, tout en respectant les principes du bien-vivre ensemble: «Ma liberté s'arrête là où commence celle de l'autre»

Quand il fait beau, nous reprenons toute une série d'activités à l'extérieur et pour que tout se passe bien, je vous invite à relire le RGPA, vous y trouverez de nombreuses informations qui vous permettront d'éviter les petits problèmes qui parfois deviennent de véritables conflits de voisinage.

Vous aimez entretenir votre jardin? C'est parfait. Rappelez-vous, cependant que la tonte est autorisée moyennant le respect de certaines heures (*). Si la taille de vos arbustes entraîne une accumulation de feuilles et de branches, déposez-les au parc à conteneur, car les feux sont strictement interdits! Au passage, n'oubliez pas que la végétation qui déborde sur la voie publique doit aussi être éliminée. Si vous aimez la convivialité des barbecues, soyez très attentifs aux fumés et aux risques d'incendie; en appartement, évitez les grillades sur votre balcon! Vous nettoyez votre trottoir, votre filet d'eau? Magnifique, mais attention cependant à la nouvelle législation qui interdit l'usage des dés-herbants! Les enfants du voisinage s'amuse bien et quel plaisir de les entendre rire, toutefois, pour leur sécurité, invitez-les à se regrouper dans un jardin ou sur une des aires de jeux prévues pour cela. Pensez aussi à vos voisins, certains ont besoin de tranquillité, évitez les bruits intempestifs! Vous trouverez d'autres rappels bien utiles dans cette édition: la vie en société doit être plaisante et si nous faisons tous preuve de responsabilité, le quotidien n'en sera que meilleur pour chacun d'entre nous! Dans ce contexte, j'ai été alerté par plusieurs habitants de lotissement 1815 à Baisy-Thy qui ont eu leur environnement et le sommeil perturbés par les festivités médiévales qui se sont déroulées à proximité du carrefour. Malheureusement, le choix de l'implantation n'était pas heureux et j'ai déjà pris contact avec les organisateurs afin que ces activités soient déplacées vers un endroit moins exposé l'année prochaine.

À diverses reprises, je vous ai parlé de «participation citoyenne»; nous franchirons un nouveau cap ce mois-ci en lançant deux appels à projets.

Le premier est simple et plutôt sympathique. Il résulte de la nouvelle législation interdisant l'utilisation des produits chimiques pour entretenir les espaces verts. La Ville s'adapte à la loi en organisant une gestion différenciée des espaces verts. Pour cela, nous avons répertorié tous ces espaces sur l'ensemble du territoire et vous proposons de participer à l'embellissement de votre environnement direct. Comment? En «adoptant» le bac à fleurs installé à quelques pas de votre porte ou le petit parterre ou l'îlot de verdure proche de chez vous. Si vous souhaitez saisir cette opportunité de soigner un petit espace public, contactez le service environnement; nous lancerons le projet en fonction du nombre de réponses positives.

Connaissez-vous le projet européen LEADER? Dans les faits, il s'agit de mettre sur pied un Groupe d'Action local (GAL) qui portera un projet innovant et durable en lien direct avec l'économie rurale. Les-Bons-Villers, Villers-La-Ville et Genappe se sont associées pour permettre la création d'un groupe qui sera composé d'acteurs publics et privés. Soyez donc attentifs aux informations reprises dans ce journal.

(* Art. 72 RGPA: Du lundi au samedi de 8 h à 20 h, les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Gérard Couronné
Le Bourgmestre



S'amuser dans les bois sans se jouer des lois!

Pour vivre les beaux jours sous le signe de la convivialité, respectez les quelques règles reprises aux articles 69 et 70 de notre Règlement général de police administrative.

Un peu de douceur dans l'air, un coin de ciel bleu, un soleil de plus en plus présent, incitent petits et grands, jeunes ou retraités à mettre le nez dehors, à prendre la clef des champs, faire l'école buissonnière, flâner dans les chemins creux, s'asseoir sur les bancs publics...des activités bien agréables à condition de respecter les lieux et de se conformer aux avis qui s'y trouvent ou aux injonctions des gardiens et tout autre surveillant. (art. 69 §1 du Règlement général de police administrative)

Les pelouses ne sont pas des champs de batailles

Quel plaisir de batifoler, de courir dans l'herbe, de faire des parties de ballons sur de vastes pelouses, de profiter des taillis et des sous-bois pour s'y poursuivre, s'y cacher sans dégrader les talus ni creuser des tranchées dans le gazon. Les fleurs, les arbustes sont plantés pour ravir de leurs couleurs et leurs senteurs les passants et non pas pour être cueillis, sectionnés dégradés. Les arbres offrent leur ombre mais ne peuvent être secoués et il est inter-



dit d'y grimper même si on se prend pour Tarzan... (art. 70 §1 et 3).

Quant aux amoureux, qu'ils se déclarent leur flamme et se baladent main dans la main en échangeant de grands serments, rien de plus charmant. En revanche, graver un cœur avec leurs initiales entrelacées sur le tronc d'un chêne est

défendu. (art. 70 §2)

Histoire d'eau, attention aux interdits!

Fontaines, mares, rivières ou étangs apportent une note de fraîcheur à nos villages, donnent du caractère à nos paysages. La tentation peut être grande, par temps

chaud, de s'y baigner, pourtant n'essayez pas de plonger dans l'onde miroitante d'un étang ou de faire vos ablutions dans le jet d'une fontaine publique car c'est interdit et, outre le fait de vous passer un fameux savon, vous serez sanctionné d'une amende! (art. 70 §7)

Toujours sous peine d'être sanc-



tionné, vous ne pouvez pas non plus y jeter des objets, des débris, de la nourriture.

Manger dans la nature exige du savoir-vivre

Pique-niquer en famille dans un pré, quelle partie de plaisir, les mets en sont plus savoureux, les salades originales, les sandwiches inventifs et les rires au menu!

Mais ce repas ne peut s'improviser n'importe où, pique-niquer dans la nature est interdit sauf aux endroits autorisés. Après vos agapes, vous devez remettre les lieux dans leur état premier, en veillant à leur propreté et jeter cannettes, papiers, emballages dans les bacs et poubelles prévus à cet effet. (art.70 §5).

Renseignements

Vous pouvez vous procurer le RGPA à l'accueil de l'Hôtel de Ville ou le lire sur le site de la Ville: www.genappe.be.

La Ville de Genappe vous invite à la rencontre du Ministre Paul Furlan

Le 21 mai à l'Hôtel de Ville

Paul Furlan, Ministre régional en charge des pouvoirs locaux, du logement et de l'énergie a rempli différentes fonctions. Bourgmestre de Thuin, depuis 2001, il a été président de l'Union des Villes et des communes de Wallonie de 2007 à 2009 et s'y est investi de façon considérable dans toutes les réformes qui concernent les pouvoirs locaux (fonds des communes, réforme de la fonction publique, code de la démocratie locale...).

Depuis 2009, il est Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, en charge du Tourisme au sein du

Gouvernement wallon et a introduit des réformes considérables notamment concernant la mise en place des Plans stratégiques transversaux communaux, la réforme des provinces, la gestion des Fabriques d'église...

En juillet 2014, Paul Furlan intègre à nouveau l'équipe du Gouvernement wallon en tant que Ministre du Logement, de l'Energie, des Pouvoirs locaux et de la Ville.

Le 21 mai il participera à une rencontre citoyenne au cours de laquelle, nous aborderons avec lui: le logement public, la rénovation urbaine, les enjeux énergé-

tiques (primes à l'énergie, énergies renouvelables, projet POLLEC 2, la convention des Maires...).

Toutes vos questions sont bien sûr les bienvenues. N'hésitez pas à nous les transmettre pour préparer cette soirée.

Cette rencontre-débat est le fruit d'une collaboration de la Ville de Genappe, du Forum d'André Flahaut, l'USC de Genappe et du PAC de Genappe. Elle se tiendra le jeudi 21 mai à 20 h à l'Hôtel de Ville. Informations et questions à l'attention de Paul Furlan: 010/24.36.36 pascal.alexandre@ps.be Entrée libre

PS La Ville de GENAPPE vous invite à la rencontre du Ministre **Paul FURLAN**
Pouvoirs locaux, Ville, Logement et Énergie

Judi 21/05 - 20h00
GENAPPE
Hôtel de Ville (salle du Conseil communal)
Espace 2000, 3 - 1470 Genappe

Infos : Fédération PS-BW
010/24 36 36 - pascal.alexandre@ps.be

LE FORUM d'ANDRÉ FLAHAUT | PACAGE PAC A GENAPPE | www.genappe.be

Madame Framboise
Artisanat du monde
Boutique cadeaux
Rue Ry d'Hez, 22
1470 Baisy-Thy
+32 476 51 62 14
www.madame-framboise.be

Vous vendez ? Vendez avec l'équipe gagnante !

Chaussée de Bruxelles, 23 - 1472 Vieux-Genappe
Tél : 067/87.45.00 - Fax : 067/87.45.09 - Email : info@century21maisonblanche.be

**Un anniversaire à la ferme ?
Un mercredi après-midi ?
Un stage pendant les vacances ?
En famille, en groupe avec l'école ou la crèche !**

Françoise Bodart-Sneessens
0475/35.14.25 - www.fermedelavallee.be
1, Chemin de la Fontaine - 1472 Vieux-Genappe

Ferme pédagogique de la Vallée



Rêve ta vie en couleurs, c'est le secret du bonheur... et de tous les plaisirs à la plaine de vacances!

Les animations de la plaine de printemps, riches en couleurs, surprises et moments forts ont amusé les enfants tout en suscitant leur curiosité et leur goût pour la découverte moments captivants et de quelque passe d'armes munis des pinceaux ruisselants de peinture. Quel bonheur de jouer dans les bois et d'y construire des cabanes, d'explorer le monde mystérieux de la faune, nous avons rencontré un ours, des louveteaux ... et nourri des chèvres, même pas peur!

Entre les activités, épinglons quelques moments gourmands tels les petits «déjeuners malins» et autres goûters festifs!

Je tiens à remercier toute l'équipe d'animation pour l'excellent travail accompli au niveau de l'encadrement et des animations débordantes d'entrain.

Pour la coordination:

Isabelle Botman

Pour l'animation: Virginia Emanuele, Romain Stormacq, Bettina Antoine, Arnaud Cange, Florence De Weerd, Eloïse Glibert et Clémence Colson,

Pour l'accueil:

Audrey Latinis et Nancy Nys



Six semaines de bonne humeur!

Le plaisir des enfants, la tranquillité des parents du 6 juillet au 14 août. Pour les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, dans les locaux de l'école communale de Bousval

L'inscription s'effectue par semaine entière et est validée par:

la remise des formulaires complétés, ceux-ci sont disponibles sur le site www.genappe.be, dans les écoles ou à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

le paiement anticipatif des périodes visées (uniquement en liquide)

La plaine est accessible moyennant le paiement d'une rétribution de:

- 1^{er} enfant accueilli: 30€
- 2^{ème} enfant accueilli de la même famille: 25€
- 3^{ème} enfant accueilli de la même famille et suivants: 20€

Forfait accueil, en dehors des activités:

- De 7h à 8h30: 1€/ 1^{er} enfant - 0,50€/ 2^{ème} enfant de la même famille et suivants
- De 8h30 à 9h: gratuit
- De 16h à 16h30: gratuit
- De 16h30 à 18h: 1€/ 1^{er} enfant - 0,50€/ 2^{ème} enfant de la même famille et suivants

Inscriptions à l'Hôtel de Ville:

Les jeudis 21 et 28 mai de 15h à 18h
Le samedi 6 juin de 10h à 12h

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le Service des Affaires Générales, Chantal Sablon: 067/79.42.44

L'école des devoirs «L'arc-en-ciel» déménage!

Depuis le 20 avril dernier, les enfants qui fréquentent l'école des devoirs («l'arc-en-ciel») sont accueillis dans un tout nouveau cadre. La Maison de la Laïcité Galilée nous a ouvert ses portes. Des locaux lumineux et un environnement propice aux activités...

Aux activités dites-vous?...Mais que font les écoles de devoirs? Des ateliers pour apprendre à apprendre: communiquer à l'enfant le goût et l'envie d'apprendre, lui proposer une variété d'outils lui permettant d'être autonome, acteur de ses apprentissages. Apprendre à l'enfant à gérer son temps, à s'organiser, afin de pouvoir équilibrer les moments de travail et de plaisir.

Des activités culturelles, ludiques: ateliers de lecture, d'écriture, d'expression orale, corporelle ou artistique. Jeux et activités sportives en équipes, pour apprendre aux enfants le «vivre ensemble».

Renseignements

Ecole de devoirs («L'arc-en-ciel»)

Maison Galilée - Rue de Bruxelles, 41 (Parking Beghin) à Genappe.

Les lundis, mardis et jeudis scolaires de 15h15 à 17h 15.



2 appels à projets qui ne manquent pas d'intérêt

Quand les citoyens participent à l'embellissement de la commune

La nouvelle législation interdisant l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques dans les espaces publics est plus que bénéfique pour notre environnement et notre santé, mais implique une charge de travail supplémentaire pour notre équipe espaces verts.

Pas question de baisser les bras malgré l'étendue de notre territoire! C'est pourquoi, par cet appel à projets, nous invitons les citoyens qui le souhaitent à contribuer à l'embellissement et à l'entretien des petits espaces verts près de chez eux (bacs à fleurs, pieds d'arbre...).

Un projet participatif qui ne pourra voir le jour que dans la mesure où il rencontre l'adhésion d'un nombre suffisant de candidats.

Intéressé par ce projet citoyen?

N'hésitez pas à vous manifester auprès du service environnement soit par e-mail à l'adresse suivante aude.roland@genappe.be soit par téléphone au 067/79.42.72.

Appel à projet Leader Notre territoire a du potentiel.

Venez partager vos idées le 1^{er} juin! Les communes de Genappe, Les Bons-Villiers et Villers-la-Ville s'associent pour répondre à l'appel à projet européen LEADER. Le but est de constituer un GAL (Groupe d'Action Local) pour développer des projets innovants. Le GAL sera composé d'acteurs publics et privés de nos 3



communes. Le GAL est une opportunité unique d'obtenir des moyens humains et financiers pour soutenir des actions en lien avec l'économie rurale sur notre territoire.

Nos territoires ont du potentiel et des objectifs de développement communs. Leader nous permet de les réaliser à travers des projets innovants (ex: mise en place d'une dynamique de tourisme durable ou encore la valorisation et la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager du territoire).

Qui mieux que le citoyen connaît les points forts, les points faibles et les besoins de sa commune? Venez partager votre vision et inspirer nos réflexions en compagnie

des citoyens de Villers-la-Ville et de Les Bons-Villiers lors de séance d'information organisée, pour les trois communes, le lundi 1^{er} juin 2015 à 19 h à la Salle polyvalente de Sart-Dames-Avelines-Rue Gustave Linet, 40 à 1495 Villers-la-Ville.

Co-voiturage organisé depuis l'Espace 2000. Intéressé par le co-voiturage, contactez le service Environnement au 067/79.42.72 ou l'Echevine, Marianne Janssens au 0476/77.95.58.



Toitures - Charpentes - Zinguerie - Tubages

Art-Toit SA
Rue Félicien Tubiermont 8/3
B-1472 Vieux-Genappe
www.art-toit.be

Mobile 0475 41 18 27
Tél 067 78 06 33
Fax 067 79 05 53
E-mail info@art-toit.be



**Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs**

Travail sérieux et soigné

Rue de Ways, 3
1470 Genappe
Tél. 067/77.29.33



La voie verte entre Houtain-le-Val et Loupoigne... suite et bientôt fin

Le retour du beau temps signifie aussi la reprise des travaux. Parmi ceux-ci, la poursuite de l'aménagement de la voie verte permettant aux usagers doux de relier Houtain-le-Val à Loupoigne en site propre.

Le premier tronçon, sis sur l'assiette du Chemin Longresse Hayel, est praticable depuis septembre dernier. Au-delà du caractère utilitaire de cette liaison, ce chemin de crête offre un superbe point de vue sur Loupoigne et Vieux-Genappe. Ça vaut le détour!

Nous serons heureux de vous faire découvrir la suite du parcours dès la fin des travaux prévus pour les grandes vacances.

Trier correctement, on a tout à y gagner...

Les déchets d'emballages

Trier correctement est la base d'un recyclage efficace. Mieux nous trions, plus la quantité de matériaux qui peut être recyclée est importante et plus leur qualité est élevée.

Savez-vous que 90% des emballages déclarés sont recyclés et que 92% sont valorisés ce qui permet chaque année l'émission de 670.000 tonnes de Co2.

Flacons et bouteilles en plastique, cartons à boisson et emballages métalliques... déposez-les dans le sac bleu pour la collecte en porte-à-porte ou au parc à conteneurs.

Pour assurer un tri 100% efficace, il existe de nombreux emballages plastiques sur le marché, mais seuls les bouteilles et flacons en plastique sont présents en quantité suffisante pour garantir un recyclage efficace. Il s'agit plus particulièrement des plastiques PET et HDPE.

Le papier aluminium

est trop mince pour être recyclé efficacement. Il se consume dans le four de fusion au lieu de fondre. De plus, le papier aluminium utilisé contient encore parfois des résidus alimentaires qui interfèrent dans le processus de recyclage.

Rappelez-vous qu'il n'est pas nécessaire de laver ou de rincer

les emballages. Ils doivent toutefois être vides.

N'attachez pas des bouteilles ou flacons à l'extérieur du sac bleu. Car, au centre de tri, les sacs bleus sont ouverts automatiquement et triés comme une fraction séparée. Les emballages attachés au sac sont donc emmenés avec les sacs et se retrouvent dans la mauvaise fraction de tri.

Les verres...

Déposez-les aux bulles à verre ou au parc à conteneurs.

Pour assurer un tri 100% efficace, savez-vous que seul le verre non coloré peut être recyclé en nouveau verre incolore.

Les récipients en terre cuite, la faïence, la céramique et la porcelaine sont interdits dans les bulles à verre, car la température de fusion de ces matériaux est plus élevée que celle du verre ordinaire. On risque alors de retrouver des fragments de ces matériaux dans les bouteilles faites à partir de verre recyclé. Elles seraient alors rendues inutilisables.

Journaux, revues, dépliants, livres, papier à lettres...

Déposez-les lors de la collecte en porte-à-porte ou au parc à conteneurs. Sacs en papier et boîtes en

carton. Pour assurer une collecte 100% efficace, savez-vous que :

Les papiers sales ou gras, le papier cellophane et le papier peint sont interdits dans cette fraction, car ils contiennent des substances (cellophane, colle, etc.) qui ont un effet négatif sur le recyclage du papier.

Le plastique qui enrobe les papiers/cartons et les imprimés publicitaires perturbe fortement le procédé de tri et de recyclage du papier et du carton.

Voici quelques conseils de tri qui, nous l'espérons, contribueront à rendre encore plus efficace les efforts fournis jusqu'ici! Déjà merci d'y contribuer.

Cet article est inspiré du dépliant Fost plus «Tout ce que vous devez savoir sur la collecte le tri et le recyclage».



Gestion différenciée des espaces verts publics

Les plantes annuelles cèdent la place aux vivaces!

Par cette démarche, la Ville souhaite s'inscrire davantage dans la gestion différenciée des espaces verts.

Pour rappel, la gestion différenciée des espaces verts vise par définition, à ne pas gérer tous les espaces verts de la même façon, car chacun d'eux a ses propres spécificités. Il s'agit donc d'adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace. La gestion différenciée a moins d'effets négatifs sur l'environnement et notre santé.

Sur le territoire de la commune, les espaces verts sont multiples et chacun doit pouvoir y trouver son bonheur Jouer, se prélasser, observer les plantes et les animaux dans un cadre «jardin français» ou plus

sauvage.

Dans le cadre de ce projet, nous avons, dans un premier temps, répertorié les parterres avec plantes annuelles. Par parterre nous entendons les bacs à fleurs, les îlots directionnels, les parterres et les ornementations de monuments historiques et/ou commémoratifs.

Dans un second temps, nous avons classifié* les parterres en :

- Espaces de prestiges: ceux dont l'aspect doit être le plus soigné possible. Ces espaces gardent, pour l'instant, des plantes annuelles essentiellement. Il s'agit, par exemple, des abords directs de l'Hôtel de Ville, des monuments commémoratifs et/ou historiques et des bacs à fleurs du centre-ville.
- Espaces jardinés: ceux dont le caractère entretenu reste pré-

dominant. Ces espaces doivent avoir un aspect soigné sans présence permanente de l'équipe d'entretien. Nous parlons ici de la majorité des parterres et bacs à fleurs des abords d'école et d'église, mais aussi des îlots directionnels. Ces sites seront convertis à moitié ou complètement aux plantes vivaces.

Parmi les 38 sites répertoriés (avec plantations annuelles), 27 feront l'objet d'une reconversion. Ces aménagements permettront non seulement d'économiser l'acquisition des plantes annuelles deux fois par an, mais aussi de réduire le temps de travail précieux de notre équipe espaces verts.

*Cette classification a été établie par le Pôle de gestion différenciée, asbl spécialisée dans la gestion différenciée des espaces verts.

10 ans de Pré-Ravel, ça se fête!

Seneffe, Nivelles et Genappe autour de la ligne 141

En mai 2005, les communes de Seneffe et Nivelles inauguraient le Pré-Ravel de la ligne 141. En 2008, sur la même ligne le tronçon Genappe- Court-Saint-Etienne était aménagé. Et finalement en 2012, la Région wallonne complétait le maillon manquant en réalisant la jonction entre Nivelles et Genappe.

Le 31 mai prochain, Seneffe, Nivelles et Genappe s'associent pour une journée festive. Nous vous proposons de découvrir à partir du Pré-Ravel ces deux entités voisines. Au détour du parcours de votre choix, vous pourrez rencontrer des producteurs locaux et des associations locales et bénéficier de visites gratuites.

Le but? Nous rappeler cette chance que représente le Ravel et les possibilités de loisirs sportifs et touristiques qu'il représente. Toutes les informations relatives à cette activité seront prochainement disponibles sur le site de la Ville de Genappe www.genappe.be ou via le lien internet suivant www.unravelanivelles.jimdo.com. Au plaisir de vous y rencontrer nombreux sous un soleil radieux.

LES NETTOYEURS
N'ayez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

Banque & assurances
S.A. Hayois Baudouin



BANQUE & ASSURANCES

20 rue de Charleroi - 1470 Genappe
Tél.: 067/77.13.88 - Fax: 067/79.01.51



La Ville reçoit ses plus jeunes citoyens

La réception des nouveau-nés à lieu tous les trois mois. La dernière en date s'est déroulée le 14 mars 2015. Ce jour-là Gérard Couronné, notre Bourgmestre et Madame Stéphanie Bury, Echevine ont reçu 16 familles qui accompagnaient leur tout nouveau né. Le plus jeune invité étant né le 9 février 2015, le plus «âgé» le 10 novembre 2014...

À chaque réception, la rituelle veut que chaque tout petit et sa famille soient photographiés par une photographe professionnelle. Cette photographie sera envoyée aux parents dans les jours qui suivent la réception. L'enfant reçoit une adorable peluche qu'il pourra câliner.

Etat civil

Naissances

BRAUN Marion de Bousval
 CANGELLI Louise de Glabais
 CARLI Nina de Baisy-Thy
 CHARLIER Gabriel de Genappe
 FORTUNATI Vincenzo de Genappe
 GHISLAIN Mathys de Bousval
 HALLAOUI DEPRET Ismail de Bousval
 JORDENS Victoria de Bousval
 LEGRAND Marion de Ways
 MANGANIELLO LUXON Louis de Baisy-Thy
 MANGANIELLO LUXON Valérian de Baisy-Thy
 NACHTERGAELE Ciloé de Houtain-le-Val
 OPHALS BALHAN Savanna de Vieux-Genappe
 PELLE Toma de Baisy-Thy
 WILLOQC Lucas de Bousval

Mariages

PIRET-GÉRARD Alexandre et MAQUET Sylvie de Bousval

MÉLOTTE Pierre-Yves et ESTIENNE Marie de Genappe
 LECLERCQ Bruno et GENICOT Fabienne de Bousval

Décès

COCKX Jacqueline de Genappe (1925)
 DANLOIS Mimi de Genappe (1937)
 DETRY Raoul d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (1925)
 DUMOULIN Georges de Bousval (1933)
 FISSETTE Marc de Kortenberg (1963)
 FRISQUET Marc de Genappe (1940)
 GALLET Danielle de Bousval (1950)
 HANSENS Hector de Vieux-Genappe (1942)
 JUNIAUX Eddy de Ways (1957)
 PATTE Aimé de Houtain-le-Val (1934)
 PERRIER Jacques de Bousval (1935)
 PRO Mirella de Baisy-Thy (1957)
 ROCH Ivan de Loupoigne (1951)

NOUVEAU

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par le parking Beghin)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe

Toutes régions - Jour et Nuit

Salle de réception (120 pers.) - Grand parking

Déposez vos condoléances sur www.lesfunerailles.be

Tél: 067/79.13.03



Principales décisions

CONSEIL COMMUNAL DU 28 AVRIL 2015

Conseil communal

- Désignation de Monsieur Jérôme Leclercq, conseiller communal, en tant que délégué de la majorité pour représenter la délégation communale dans le cadre de la concertation entre la Ville et le CPAS, au sein de Commission locale de développement rural (CLDR), Commission communale des «Seniors», ainsi que dans les Intercommunales et ASBL suivantes: Intercommunale sociale du Brabant Wallon (I.S.B.W), Intercommunale Sédifin, Intercommunale IMIO, Société Coopérative de logement social «Notre Maison», Centre Culturel du Brabant Wallon (ASBL), Agence locale pour l'emploi (ASBL), suite à la démission de Madame Joëlle Janssens. Il remplacera également Monsieur Kévin Paulus, Conseiller communal ayant démissionné de la Commission communale de circulation

Finances

- Approbation du budget 2015 de la Fabrique d'église de Loupoigne prévoyant une participation communale de 12.214€

Énergie

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché

de fournitures pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle omnisports de Genappe. Cette installation devrait couvrir 20% de l'énergie nécessaire au fonctionnement de cette salle. Coût estimé: 19.989€

Divers

- Approbation des points portés à l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de l'Intercommunale IMIO, prévue le 4 juin 2015

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux relatif à la réfection de dalles et de joints de la route de Lillois à Vieux Genappe. Coût estimé: 49.000€

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux dans le cadre du Plan d'Investissement 2013-2016 pour différentes interventions sur les voiries suivantes:

- Réfection de la rue Banterley, Réalisation d'un trottoir sur la rue Godefroid de Bouillon, Travaux d'aménagements de sécurité et réfection partielle de la rue des Deux Saules, Travaux de réfections localisées rue de Houtain-Le-Val,

Travaux de réfections localisées de l'avenue Eugène Philippe. Montant estimé: 499.996€

Modification du règlement d'ordre intérieur des plaines de vacances

- Les enfants âgés de 0 et 5 ans voyagent gratuitement sur tout le réseau TEC. Grâce à la carte «Mobib-Lynx Junior» proposée par le TEC au prix de 5€, les enfants âgés de 6 et 11 ans peuvent également voyager gratuitement pendant 5 ans en payant une seule fois cette somme. Selon le règlement du TEC, celle-ci doit être payée par les parents ou le tuteur légal de l'enfant. La Ville ne peut donc pas intervenir financièrement. Désormais, la Ville, qui prend en charge financièrement (+/-45.000€ par an) l'organisation des plaines de vacances de printemps et d'été demandera à ce que les enfants qui s'inscriront aux plaines possèdent cette carte. En effet, celle-ci permettra de libérer le budget «transport» des plaines pour l'utiliser dans d'autres animations pour les enfants. Rappelons que cette carte offre aux enfants de voyager sur tout le réseau TEC pendant 5 ans. Ils pourront donc l'utiliser pour tous leurs déplacements en bus.

TRAVAUX - Christophe Hayet Echevin

La patience est mère de l'assurance

«À vous, enfants et parents des quartiers de la Cressonnière et du Chenoy, sachez que la patience est toujours récompensée».

Les aires de jeux que nous vous avions promises sont arrivées... L'une se nomme «Les Pirates», l'autre «l'Arche de Noé»! La Sa Playgrounds de Bruxelles a reçu pour instruction de les installer près de chez vous à partir du 11 mai 2015. Peut-être les avez-vous déjà aperçues, voire utilisées? D'un coût total de 68.000€, ces aires de jeux sont subsidiées à concurrence de 75% par le Service public de Wallonie. Amusez-vous, choyez-les et prenez-en soin...

Reconstruction d'un Pont sur la Dyle.

Le pont sur la Dyle, situé au bas de la rue de Ways, lequel dessert entre autres le club de pétanque de Genappe va subir une remise à gabarit en vue de répondre aux normes de sécurité en vigueur, notamment celles imposées par le Service incendie. L'ordre de commencer les travaux a été fixé au 1^{er} juin prochain.

Ce dernier sera donc démolé pour faire place à un nouvel ouvrage d'art composé de pertuis en béton préfabriqué. Lesdits pertuis seront posés sur un terrassement de fondation en béton afin d'y être assemblés et maintenus formant ainsi une structure portante et canalisante destinée à recevoir un béton de répartition ainsi qu'une couche d'asphalte. Cette nouvelle voie carrossable pourra alors être munie de garde-corps.

Cette mise en œuvre sera exécutée par la Sprl Phenicks de Marchienne-au-Pont, pour un montant de 60.612€.

Réfection des rues Chéniat, Verhulst et Fosty à Baisi-Thy.

Dans le cadre du Plan d'Investissement communal, la Ville a entrepris les travaux de réfection des rues Chéniat, Verhulst et Fosty (partie), lesquels ont débuté le 23 mars dernier.

Ainsi, la rue Fosty profite d'ores et déjà d'une fondation de voirie, d'un revêtement asphaltique et de filets d'eau neufs ainsi que d'une extension de l'égouttage existant.

Avant de subir le même traitement, la rue Chéniat a fait l'objet du renouvellement, par l'IECBW, des conduites d'eau et autres raccordements particuliers vétustes.

La Sa Travexploit de Ragnie terminera donc le chantier qui lui a été confié pour le montant 483.050€, par la rue Verhulst en y effectuant des travaux similaires.



Collège communal



Gérard Couronné - Bourgmestre
Police - État civil - Personnel - Finances - Gestion du patrimoine - Sécurité routière - Information et communication - Citoyenneté - Relations publiques.
Permanences à l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 - 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be



Hector Tubiermont - Échevin
Sports - Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier - Festivité (y compris gestion du matériel) - Marchés - ASBL des salles communales Seniors - Associations patriotiques.
Permanences: le jeudi de 18h30 à 19h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be



Marianne Janssens - Échevine
Développement durable et rural - Participation Égalité des chances - Plan de cohésion sociale Mobilité - Petite enfance - Politique du logement (y compris le Plan HP) - Énergie - Environnement et politique des déchets - Emploi - Santé - Cultes Laïcité - Handicapté.
Permanences: sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville: 067/79.42.07 - 0476/77.95.58 marianne.janssens@genappe.be



Carine Messens - Échevine
Urbanisme et aménagement du territoire Rénovation urbaine - Revitalisation - Commerce Economie.
Permanences: le jeudi de 16h à 19h à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be



Stéphanie Bury - Échevine
Enseignement - Accueil extrascolaire (ATL) - Place aux enfants - Plaines de vacances - Tourisme - Relations internationales (jumelage) - Agriculture.
Permanences: le jeudi 15h30 - 17h30 à l'Hôtel de Ville ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be



Christophe Hayet - Échevin
Travaux publics - Entretien du patrimoine Régies Propreté publique - Cimetières - Cours d'eau Inondations.
Permanences à l'Hôtel de Ville: le jeudi de 17 à 18h ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0470/64.02.21 christophe.hayet@genappe.be



Vincent Girboux - Président du CPAS
En charge des matières communales suivantes: Culture - Jeunesse - Famille - Académie de musique - CEC - TIC.
Permanences: au CPAS, sur rendez-vous au 067/64.54.50, le jeudi de 14h à 16h À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

Carine Messens
Chemin de Wavre 22
1470 Bousval
010/61.19.27
0475/33.11.81



L'essentielle
Institut de beauté et pédicurie médicale

Les Jardins de Quentin

Aménagement & entretien de jardins

- Création et tonte de pelouses
- Taillages de haies et arbustives
- Travaux de plantations
- Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)
- Pose de clôtures et abris de jardin
- Réalisations en bois (terrasses, ...)
- Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be





Epicerie sociale: le P'tit Maga se développe!

Le CPAS a conclu un partenariat avec l'asbl «Goods to Give» en vue d'organiser la distribution de produits non-alimentaires aux familles et usagers en difficulté. Cette première expérience pilote en Brabant wallon qui vise à valoriser les invendus en provenance de la Grande distribution a été bien accueillie.

Pour rappel, l'asbl «Goods to Give» collecte des surplus de stocks non-alimentaires auprès du monde industriel afin de les redistribuer aux personnes précarisées partout en Belgique grâce aux organisations sociales de leur réseau. Ceci au moyen d'une plate-forme logistique et internet (un entrepôt professionnel et un site catalogue permettant de commander).

L'ASBL fournit une multitude de produits non-alimentaires et ce, pour un montant équivalant à 8% du prix d'achat de l'article. Les premières commandes ont permis de distribuer des produits d'entretien de la maison, de soins et d'hygiène, de puériculture (soins bébé), scolaires, linge de maison... Bref, il s'agit de produits nécessaires à la vie quotidienne ainsi que du petit électro-ménager à l'exception des vêtements. Dans un premier temps,

le bénéficiaire rencontre un (ou son) assistant(e) social(e) qui établit avec lui le bon de commande en tenant compte de son budget et de sa composition de ménage. Permettant d'évaluer au mieux les besoins des demandeurs, cette étape évite tout débordement et risque de marché noir. La livraison se fait toujours le vendredi de la semaine qui suit la commande. Les prix varient entre 0,50 et 2,00 euros par produit.

Le projet a démarré timidement mais rencontre progressivement les attentes des «usagers» du CPAS de Genappe. L'expérience étant concluante, le «P'tit Maga» poursuit ses activités. Pour rappel, il est demandé une participation à hauteur de 15% du prix de l'article aux bénéficiaires. Cette démarche poursuit pour objectif de combler le coût d'achat des marchandises, de payer les frais de personnel liés à la gestion du stock, mais également d'éviter les abus lors des demandes.

Renseignements
C.P.A.S.
Rue de Ways, 39
067/64.54.50.



Police

Nouvel horaire d'ouverture du commissariat de Genappe

Le commissariat de Genappe sera ouvert au public de 8h à 12h et de 13h à 17h tous les jours de la semaine. Le jeudi l'accueil sera prolongé jusqu'à 18h (de 8h à 12h et de 14h à 18h).

Garde médicale

Mai
10 Dr Hachez 067/77.35.60
14 Dr Glibert 067/77.20.01
17 Dr De May 0470/61.53.52
24 Dr Guyette 067/77.14.04
25 Dr Guyette 067/77.14.04
31 Dr Gauthier 067/78.05.06

Juin
7 Dr Dardenne 067/77.35.61
14 Dr Briclet 067/77.10.49
21 Dr De May 0470/61.53.52
28 Dr Devaux 067/77.37.57



Pour l'information au jour le jour visitez www.genappe.be

Habitat à Genappe

Appel aux candidats locataires pour les logements moyens!

Le CPAS de Genappe gère un parc de 12 logements moyens situé à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. La construction de ce quartier, composé de 4 maisons (3 chambres) et de 8 appartements (1 et 2 chambres) avait nécessité un investissement public d'un million d'euros partagé pour la première moitié par le CPAS de Genappe et l'autre moitié par la Province et la Région wallonne. Mis en service en 2000, ces logements moyens sont destinés à aider les jeunes ménages originaires de Genappe à résider dans leur commune.

Des conditions de revenus sont assorties à l'attribution de ces logements pour les ménages dont les revenus annuels imposables sont situés entre 27.400 et 42.400€ pour une personne seule et entre 34.200 et 51.300€ pour un ménage (avec une majoration pour enfant à charge de 2500 euros). Les loyers sont fixés entre 362 et 598 euros en fonction du type de logement, pour une location consentie pour une durée de 9 ans maximum. Chaque logement dispose d'un séjour, d'une cuisine équipée (taque, hotte, four, frigo), d'une salle de bains et d'un WC séparé, d'un débarras et d'un jardin privatif.

Constitution d'une réserve de candidats locataires

Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte par le CPAS de Genappe qui lance un appel aux candidats locataires pour constituer une réserve pour les logements moyens situés à la rue du Longchamps à Baisy-Thy. L'attribution du logement ainsi que le loyer mensuel de base sont déterminés par le Conseil de l'action sociale, dans le respect des dispositions régionales applicables à ce type de logement. Les priorités sont accordées aux ménages à revenus moyens domiciliés dans l'entité ou démontrant un lien avec Genappe.



Renseignements

Les candidats doivent adresser leur candidature par recommandé au CPAS rue de Ways, 39 à 1470 Genappe ou la déposer au CPAS contre accusé de réception (accueil ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12 heures exclusivement). Toute information utile peut être obtenue au 067/64.54.50.

Dans le rucher du Cercle apicole



«Raymond Walmacq, présentez-nous brièvement l'association Le Cercle apicole.»

R.W.: Le Cercle apicole est une section locale de l'URRW, l'Union Royale des Ruchers Wallons, qui regroupe les apiculteurs locaux désireux de partager leurs expériences, de réaliser des achats en commun, de participer à des activités grand public. On travaille au niveau régional à Genappe (et les communes avoisinantes). L'activité principale c'est un rucher-école, où des cours sont donnés à Genappe sur un cycle de deux ans. Le rucher-école se situe sur un terrain prêté par la ville de Genappe, rue du Bon Air.

«Comment est née cette association ?»

R.W.: L'association est née il y a trois ans, en 2012. Il y avait une nécessité de regrouper les apiculteurs dans la région, car il n'y avait rien par ici. Dans le temps, on était apiculteur de père en fils. Aujourd'hui, c'est plus rarement le cas et comme le nombre d'apiculteurs a tendance à diminuer, nous avons mis sur pied un cours d'apiculture. Avec les élèves, on est une trentaine de membres.

«Quels sont les objectifs du Cercle apicole ?»

R.W.: Une solidarité entre apiculteurs, une entraide, des achats communs, des réunions d'échange. Entre apiculteurs, on recherche la défense de notre activité auprès des pouvoirs publics, la promotion d'une apiculture de qualité alliant bien-être de l'insecte et qualité de la production. Nous visons également une certaine formation continue de nos membres, car s'il y a encore 20 ou 30 ans d'ici il suffisait de mettre un essaim dans une ruche pour récolter du miel ce n'est, hélas, plus le cas aujourd'hui.

«Quels sont les problèmes rencontrés aujourd'hui par les apiculteurs ?»

R.W.: Nous sommes des victimes collatérales de la mondialisation qui nous a amené bon nombre de problèmes comme le varroa, le

frelon asiatique et probablement dans peu de temps le coléoptère des ruches. Tous ces nouveaux ennemis détruisent nos colonies qui ne savent pas se défendre étant donné qu'il s'agit d'un ennemi inconnu pour nos abeilles. Il ne faut pas oublier ce qui nous affecte durement: le syndrome d'effondrement des colonies. Un beau matin, au lieu de retrouver une ruche avec 30.000 abeilles, vous ne retrouvez que la reine et quelques abeilles. Ce phénomène est plus que probablement dû aux pesticides utilisés dans nos jardins et sur nos champs. Si nos abeilles disparaissent, il est plus que probable que les autres insectes suivent la même voie.

«Quelles activités proposez-vous ?»

R.W.: Outre le rucher-école, nous nous occupons aussi d'un rucher tampon. C'est un rucher qui ne sert pas à faire du miel, mais à créer des essaims d'abeilles. Car, actuellement, le gros problème de l'apiculture ce sont les pertes. Cette année, on n'a quasi pas eu de pertes, mais certains apiculteurs ont eu 80% de perte de ruches. Ce rucher tampon va servir à créer des essaims pour les apiculteurs qui ont besoin de nouvelles abeilles pour faire redémarrer leurs ruches. Notre activité ne touche pas que les apiculteurs, puisque nous participons à des activités dédiées au grand public (visite du rucher, portes ouvertes, etc.). Mais nous touchons également les amateurs de bon miel que vous pouvez acheter chez les apiculteurs situés pas loin de chez vous.

«Comment fonctionnent ces ruchers tampons ?»

R.W.: Une ruche se compose d'une reine, de 30 à 70.000 butineuses et de mâles. Une abeille se reproduit par essaimage. Au mois de mai-juin, l'ancienne reine part avec la moitié de la colonie. Dans ces cas-là, les abeilles prennent un œuf et font une nouvelle reine. Et dans le cas d'un rucher tampon, on va stimuler le fait de faire de nouvelles reines. On crée une nouvelle ruche

comme ça, puis une deuxième, une troisième, etc.

«Quels sont les projets de l'association Le Cercle apicole ?»

R.W.: Pour le rucher-école, on ne doit pas trop faire de publicités, car nous avons suffisamment de candidats pour le moment. D'autant plus que c'est un cycle de deux ans, de janvier à décembre. En janvier 2016, une nouvelle année commence et on organise une session d'informations pour le mois d'octobre 2015. Ce qu'on voudrait, outre le fait de développer notre activité avec le rucher tampon, c'est faire plus de conférences et de réunions pour les apiculteurs. Puis il y a toute la problématique de l'aménagement du territoire parce que les abeilles ont besoin de nourriture donc il faut des fleurs, des arbres, de la nourriture variée. Mais aussi le problème des pesticides et de la moutarde, qui empoisonnent des ruches entières.

«C'est sur ces sujets-là que vous souhaitez organiser des conférences ?»

R.W.: Oui, les gens doivent prendre conscience de la nécessité de la biodiversité pour notre existence. L'avantage d'être apiculteur, c'est de se trouver plus près de la nature et donc d'être conscient de toute cette problématique. Maintenant, les abeilles disparaissent, mais après, ce sera nous. On est très fort médiatisé par rapport à la disparition des abeilles, mais on ne se rend pas compte que c'est au niveau de tous les insectes. Sans pollinisateur, plus de fruits ni de légumes!

«Alors maintenant, passons au portait chinois. Si Le Cercle apicole était une discipline artistique, ce serait ?»

R.W.: Une discipline où il faut beaucoup de patience, où on se remet toujours en question et où l'on n'a pas droit à l'erreur. La peinture ou la sculpture peut-être, car il faut de la précision, le geste sûr.

«Si c'était une personnalité ?»

R.W.: Une personnalité qui défend l'environnement. Pierre Rabhi qui a créé l'association Colibris, «Agir pour l'environnement».

«Si c'était un héros de fiction ?»

R.W.: Maya l'abeille.

«Et si c'était une chanson ?»

R.W.: «La montagne» de Jean Ferrat.

«Si c'était une qualité ?»

R.W.: Patience, endurance et maîtrise de soi.

«Et si c'était un défaut ?»

R.W.: Ça prend beaucoup d'espace et de temps. C'est exigeant.

«Et si c'était une devise ?»

R.W.: Celle du Nicaragua: «Pour le bien du monde».

«Et enfin, si l'association Le Cercle apicole était une personne, quelle confiance pourrait-elle nous faire aujourd'hui ?»

R.W.: Nous faisons partie de la nature alors arrêtons de la détruire et vivons en harmonie avec elle.

Le Cercle apicole
Raymond Walmacq
0495/791.388.
urw.genappe@gmail.com
www.urw.be



Genappe à l'heure du Théâtre Jeune Public

Le mois de mars a été l'occasion de faire la part belle au théâtre Jeune Public avec le festival Ottokar VI, qui a eu lieu dans tout le Brabant Wallon et auquel le Centre culturel de Genappe a participé.

Discipline artistique parfois méconnue et pourtant dynamique et foisonnante, le théâtre jeune public, c'est pas moins de 70 compagnies de théâtre en Fédération Wallonie-Bruxelles œuvrant à la création et à la diffusion de spectacles professionnels destinés aux jeunes spectateurs.

La manifestation itinérante Ottokar a donc été l'occasion de mettre en lumière ce qui se fait dans ce domaine riche et varié. En mettant à l'honneur les compagnies du Brabant wallon, dont le Tof Théâtre et Une Compagnie, basés à Genappe, le bus Ottokar a fait escale sur la Grand-Place le samedi 14 mars. Petits et grands enfants, en tout, ils étaient une cinquantaine, ont pu découvrir les fables de La Fontaine revisitées par la Compagnie des Royales Marionnettes, à l'aide de petites voitures, de cartes postales et d'animaux en plastique. Pendant ce temps-là, la marionnette du Tof Théâtre déambulait sur la place alors qu'à l'intérieur du bus, Une Compagnie nous offrait les mots d'un monologue écrit pour l'occasion.

C'est aussi dans le cadre d'Ottokar VI qu'ont eu lieu les représentations scolaires de «Moi,

Nuage» du Théâtre de la Galafonie à l'attention des classes de 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} primaire de l'entité. Un spectacle accueilli avec grand enthousiasme par les enfants et les enseignants qui ont apprécié l'univers poétique du spectacle et sa manière d'aborder le cycle de l'eau.

À l'issue des représentations, les enfants sont repartis la tête dans les nuages et un carnet du spectateur entre les mains. Intitulé Poursuite, cet ouvrage permet à l'enfant de continuer la réflexion - à l'école ou à la maison - après une représentation théâtrale. À travers un parcours ludique et créatif, le jeune spectateur découvre les différents éléments qui composent une œuvre, se questionne sur les émotions qui l'ont traversé et sur le sens d'assister à un spectacle vivant.

Suite à ces représentations, le Centre culturel de Genappe proposait des animations dans les classes. L'occasion d'entamer un échange fructueux entre les élèves autour du spectacle.

Pour finir en beauté ce festival Ottokar VI, Fabrice Imbert, animateur au Centre culturel, a animé un stage de théâtre auprès d'une dizaine d'enfants. Ce stage était l'occasion de sensibiliser au travail d'acteur et de s'essayer à l'improvisation. La fin du stage a donné lieu à une petite représentation où les comédiens en herbe ont pu faire montre de leur talent devant leurs familles.



Sophrologie Dynamique (AES)

- Épanouissement personnel
- Gestion du stress - Sommeil de qualité
- Confiance en soi - Mieux être
- Séance individuelle ou en groupe
- Enfant - Adolescent - Adulte

Anne-Chantal Nobels
Grand Route 84, 1474 Ways
067/79.04.78
acnobels@hotmail.com



Les taxis Claude et L. Francet

Voitures - Minibus - Autocars
+32(0)10/41.58.58 +32(0)475/82.11.69
contact@taxisclaude.be



Chênemont en fête pour «Habiter Baisy-Thy»



Depuis le mois de septembre 2014, le Centre culturel de Genappe propose plusieurs projets participatifs dans le cadre de «Habiter Baisy-Thy», qui questionne l'identité de Baisy-Thy. La saison se terminera avec une journée entièrement consacrée au projet qui aura lieu le 27 juin 2015 au Haras de Chênemont.

Suite à la promenade sensible organisée le 26 avril dernier, une nouvelle rencontre collective a eu lieu le 5 mai à la salle Saint-Roch de Baisy-Thy. Les participants ont pu réaliser leur propre carte sensible de Baisy-Thy en rassemblant les éléments glanés lors de la promenade.

Un préambule à cette journée du 27 juin où les habitants de Baisy-Thy (et environs) auront le plaisir d'assister à «Homme de Terre», un spectacle produit par la Charge du Rhinocéros. Ce sont les agriculteurs qui deviennent la matière d'«Homme de Terre», raconté par le comédien Pierre Wayburn, qui nous livre avec humour et sensibilité «les gestes et vies des agriculteurs voués à la mue de l'ère moderne.»

Cette journée spécialement consacrée au projet «Habiter Baisy-Thy» sera aussi l'occasion pour les élèves du workshop photos des Ateliers du LéZ' arts d'exposer leur travail. Ceux-ci ont commencé à mitrailler Baisy-Thy en novembre 2014. Cette expo sera donc le

fruit d'un an et demi de travail, de photos et de promenades dans Baisy-Thy. Les élèves de l'École Fondamentale Communale de Baisy-Thy ne seront pas en reste non plus puisque quelques reportages vidéos réalisés lors des ateliers vidéo donnés par Fabrice Imbert, du Centre culturel de Genappe, seront également projetés en boucle pendant tout l'après-midi.

De plus, lors de cette journée entièrement consacrée à «Habiter Baisy-Thy», le Centre culturel du Brabant Wallon installera son «Micro Mobile» dans la cour du Haras de Chênemont. Ce bus un peu spécial accueillera les visiteurs, un par un, pour répondre à des questions concernant leur village, leur territoire. Sur le principe de la «Boîte à questions», diffusée sur Canal +.

En pratique :

«Homme de Terre», le samedi 27 juin à 20h, au Haras de Chênemont, Baisy-Thy. P.A.F: 8€ - 5€/ Art 27. Expo photo des LéZ' arts le samedi 27 juin à 14h, au Haras de Chênemont, Baisy-Thy.

Pour plus d'informations sur le projet Habiter Baisy-Thy, n'hésitez pas à prendre contact avec le Centre culturel au 067/77.16.27, sur fabrice@ccgenappe.be ou devenez membre du groupe Facebook «Habiter Baisy-Thy».



PVC - ALU • ESCALIERS • PARQUETS • PEINTURE • TAPISSAGE • MOULURES • DÉCORATION

Volet mini-caisson
Action :
• 22 couleurs gratuites
• Le caisson rond au prix du caisson coupé

43 ans

Beauty home
Wymar, le choix le plus large en couleurs et une finition parfaite!

Facilité d'entretien, longévité, qualité d'isolation optimale

NEVES
Aussi portes et châssis en bois ou en aluminium

DEVIS GRATUIT
... Dans chaque espace... dans chaque situation : le placard, le dressing de vos rêves adaptés à votre budget!

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ

Place E. de Lalleux 45 - NIVELLES - Tél. 067/22 01 50 - Fax 067/34 01 88

Rue de Nivelles 7 - 1476 HOUTAIN-LE-VAL - Tél. 067/77 15 93 - Fax 067/78 07 48

SHOWROOM à Nivelles ouvert du mardi au vendredi de 10 à 12 et de 14 à 18h - le samedi de 10 à 16h

VELUX • VITRERIE • PORTES • VOILETS • MENUISERIE BOIS • INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR • TAPISSAGE • PORTES COUPE-FEU

Le pôle culturel en bonne voie!

L'avant-projet de rénovation de l'ancien Hôtel de Ville en «Pôle culturel» vient d'être approuvé par le conseil communal. Pour rappel, un premier crédit de 75 000€ a été consacré en 2014 pour entamer l'étude de la rénovation et l'aménagement de cette ancienne maison notariale (Famille Jottrand) située rue de Bruxelles, 38 dans le centre de Genappe. Cet édifice, au caractère architectural remarquable, a accueilli dernièrement l'administration communale et le commissariat de police.

Cette rénovation importante poursuit l'objectif de créer un pôle culturel par le regroupement du Centre culturel, des ateliers du LéZ' arts et du Syndicat d'initiative à l'emplacement de l'ancien Hôtel de Ville. L'identité culturelle du Pôle culturel est définie dans la déclaration de politique générale de la majorité (MR-IC). Il s'agit de fédérer les initiatives culturelles et d'offrir un service à la population en matière d'expression, de diffusion, d'éducation permanente, de lecture publique et de culture qui touche toutes les couches de la population. Cette identité se construira dans un esprit de collaboration avec les pouvoirs publics.

Aussi pour les jeunes!

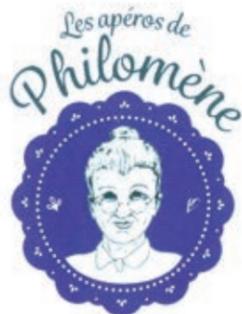
L'étude, réalisée par le bureau d'architecture DDV, a été élaborée avec les utilisateurs du site et présente une rénovation complète de l'édifice. Celle-ci comprendra un aménagement sur trois niveaux, le remplacement de la toiture et des planchers ainsi que les techniques spéciales. Le rez-de-chaussée accueillera le Syndicat d'Initiative, une salle polyvalente, des locaux de rangement ainsi qu'un espace commun destiné à accueillir des expositions. Le premier étage est réservé aux bureaux professionnels du Centre Culturel de Genappe et proposera également des salles de réunion dont une partie sera mise à disposition des associations. Le grenier accueillera des espaces de rangement et d'archives ainsi que les costumes de l'Atelier de couture «Louis XI». L'avant-projet a été approuvé au mois de mars 2015, pour un montant de 765 488€, dont une partie sera subsidiée à hauteur de 300 000 par la Province du Brabant wallon.

Cette première phase sera suivie d'une deuxième phase de rénovation de la maison voisine, dite «Conciergerie» (135 000€). Celle-ci devrait accueillir des activités associatives et/ou un espace destiné aux jeunes de Genappe. Les travaux devraient débuter en novembre 2015 pour une durée de 250 jours ouvrables, soit une fin de travaux estimée à décembre 2016.



SYNDICAT D'INITIATIVE

Du Pékêt chez nous ?



Créée dans le Pays de Herve en 1993, la liquoristerie artisanale «Les Apéros de Philomène» s'est aujourd'hui installée à Vieux-Genappe dans une superbe grange de la Ferme du Pass'Avant.

Les Apéros de Philomène proposent une gamme composée

d'apéritifs à base de plantes, de vins de fruit, d'une trentaine de pékêts, et d'autres produits de terroir. Fabriqués à la main et de façon naturelle, les produits de Philomène ont régalé des milliers de consommateurs sur les marchés de Belgique depuis plus de 20 ans.

Des fleurs, des fruits, des feuilles, des écorces... c'est toute la nature qui délivre ses arômes dans le vin ou l'alcool. Pour le plaisir des plus fins palais: les recettes de Philomène ont été récompensées, entre autres, de deux Coqs de cristal à la Foire à Libramont et ont fait une entrée remarquée dans la cuisine de Paul Bocuse.

Des visites guidées

Fier de ce qu'il fait et de comment il le fait, Pascal Lorie, artisan liquo-

riste, organise des visites guidées de sa liquoristerie dont il vous révélera (presque) tous les secrets.

«Qui est Philomène? Pourquoi le pékêt s'appelle-t-il pékêt? Un apéritif à la sauge et au coquelicot, c'est bon? Le Pékêt Cannabis, ça existe vraiment? Ça se fabrique comment?» Il vous donne toutes les réponses lors de la visite guidée qui se termine bien évidemment par une dégustation!

Tous les dimanches à 13 heures ou sur rendez-vous pour les groupes de plus de 10 personnes. La visite & la dégustation: 4€/per.

Chaussée de Bruxelles, 60
1472 Vieux-Genappe
Tél.: 067/83.06.37
GSM: 0475/69.01.91
info@lesaperosdephilomene.be

agenda

DU 9 AU 31 MAI

Expo

«A travers les champs bleus», les lins de Marilyne Sa. et dim. de 14 à 18 h ou sur rendez-vous Présence de l'artiste les 9, 17, 24, 31 mai
Espace B - Haute Rue, 33A
1473 Glabais - 067/79.08.11
info@espaceb.be
www.espaceb.be

15 ET 16 MAI

Festival éco-sympathique

L'Amour en vers, organisé par «l'Rde rien» ASBL et le Collectif MJ du BéWé. À la Ferme de la Baillerie, Chemin du Grand Arbre à Bousval.
www.lrderien.be

17 MAI

Bourse des Kid's

Brocante au profit des classes de neige 2016. De 10h à 15h à la ferme de la Hagoulle, rue de Rèves, 38 à Houtain-le-Val S. Bury: 0477/46.72.14

21 MAI

Rencontre

Visite du Ministre Paul Furlan Hôtel de Ville à 20h, Salle du Conseil communal

JUSQU'AU 24 MAI

Exposition

Pierre Damster, artiste de Bousval expose à la Meunerie - Rue du Patronage 1/A, 1476 à Houtain-le-Val. pierredamster@skynet.be

24 MAI

Marche

Accueil de 8h à 18h, boucles de 5-10-15 et 20 km. Marche ADEPS organisée par l'ETG au départ de la Maison Galilée, rue de Bruxelles 14 M. Ravet:0477/51.90.58

24 MAI 2015

Musique classique

Concert de deux demi-finalistes du Concours Reine Elisabeth 2015 Eglise St Pierre, Glabais à 17 h Rens.: H. Frissaer 067/77.10.51 ou 0475/63.96.01
hubert.frissaer@gmail.com
Prévente: 14€, sur place: 16€

26 AU 30 MAI

Expo photos

Aimé Tribolet expose à l'Hôtel de Ville, son reportage photographique réalisé lors du bivouac de juin 2014. Le 30 mai à 12h, inauguration d'un canon néerlandais sur l'esplanade centrale de l'Espace 2000.

SAMEDI 30 MAI

Concert de latin jazz

Concert annuel du RMG à 20h Salle Saint-Martin, 15, Grand Route à Ways. Entrée: 8€, gratuit: -12 ans
www.odysseyforfriends.be
Rens.: 0476/93.95.04

DU 12 AU 27 JUIN 2015

Exposition

Les Quatre-Bras de Baisy-Thy, à l'Hôtel de Ville - Entrée gratuite. CHAPG 067/78.05.03
annedg13@gmail.com

19-20-21 JUIN

Fête de la Baisythoise

Le 21 à 14h30: Après-midi «Dancing des 4 Bras», Organisé par la Baisythoise sur la Place d'Hattain à 14h30
Rens.: Ch. Balestrie 0495/90.75.86

27 JUIN

Baisy-Thy en fête

Au Haras de Chênemont dans le cadre du projet «Habiter Baisy-Thy»
Rens.: Centre Culturel 067/77.16.27

Un canon à Genappe!



Vous souvenez-vous? Juin 2014, Genappe tremblait sous les coups de canon tirés par l'ensemble des troupes armées hollandaises, brunswickoises, hanovriennes, anglaises et françaises... avec la présence de l'Empereur Napoléon, lui-même! Pour ceux qui auraient manqué cet événement ou qui souhaiteraient le redécouvrir, nous vous proposons de retrouver ce Bivouac 1815 au travers une exposition de photographies réalisées par

l'artiste Aimé Tribolet, la semaine du 26 au 30 mai 2015 à la Salle du Conseil communal de l'Espace 2000. Cette exposition, réalisée en collaboration avec la Ville de Genappe, s'achèvera par l'inauguration d'un magnifique canon offert à la Ville de Genappe par la famille Bijleveld, descendante d'Adriaan Bijleveld - un soldat néerlandais, capitaine de l'artillerie à cheval lors de la bataille de Waterloo auquel le titre de 4^e classe

Chevalier de l'Ordre Militaire de William lui a été décerné. L'inauguration du canon aura lieu le samedi 30 mai à midi à l'Espace 2000.

Renseignements

Syndicat d'Initiative
Adresse provisoire, Espace 2000, local 8-1470 Genappe
Permanence du mardi au samedi de 09h à 13h.
Tél.: 067/77.23.43
e-mail: info@signappe.be

EXPOSITION

A travers les champs bleus

Les lins de Marilyne

Née en 1968, Marilyne Coppée vit et travaille à Bruxelles. Elle pratique la gravure en relief sur bois et lino depuis vingt ans et participe régulièrement à des expositions personnelles et collectives. Elle accompagne aussi des poètes et écrivains dans leur édition.

Les linogravures de Marilyne Coppée sont en noir et blanc, parfois ponctuées de quelques détails colorés. À première vue, elles racontent une saynète faite d'un dessin élémentaire. En réalité, son écriture est dépouillée, synthétique, narrative proche d'un art primitif. Ce qui y est décrit peut sembler triste et inquiétant. Elle narre des petites histoires retrouvées dans ses souvenirs d'enfant et qui se fondent dans le temps avec un bestiaire tout personnel peuplé de végétation hybride.. Elle utilise l'espace de manière tellement essentielle que toute l'attention se concentre sur le sujet. Son monde intérieur mis en images nous est à la fois familier et

étranger, reconnu et inaccessible. Identifiables sans nul doute possible, les gravures de Marilyne Coppée nous interpellent. Ses noirs profonds, ses mises en abîme témoignent d'une grande maîtrise technique.

L'artiste se veut discrète. Elle est membre de Razkas, collectif de graveurs. Elle a été sélectionnée en 1999 au X^{ème} prix de la gravure du Centre de la gravure et de l'image imprimée, a participé à des biennales internationales de gravures dont celle de Liège en 2011, a illustré le livre: «La nuit, le silence fait moins de bruit» d'Éva Kavian aux Éditions Esperluète en 2002.

Renseignements

Espace B, - Chantal Bauwens
Haute Rue, 33A, 1473 Glabais
Du 9 au 31 mai 2015, samedi et dimanche de 14 à 18 h ou sur rendez-vous 067/79.08.11
Présence de l'artiste les 9, 17, 24, 31 mai.
info@espaceb.be
www.espaceb.be

